



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

15 janvier 2013

NÉGOCIATION SUR L'EMPLOI : UN ACCORD QUI ENTÉRINE DE GRAVES RECULS SOCIAUX

Même si la CGT et FO s'y sont opposés, le gouvernement et le patronat sont donc contents : CFDT, CFTC et CGC ont signé un accord avec le Medef, et Hollande, qui avait fait du « dialogue social » son objectif, s'en félicite.

Mais si le patronat est satisfait, c'est que les travailleurs n'ont aucune raison de l'être. Les accords de compétitivité ont été rebaptisés accords de « maintien de l'emploi », mais le contenu est le même : dans chaque entreprise, les travailleurs pourront être soumis au chantage suivant : des baisses de salaire, des mutations à l'autre bout du pays, un allongement de la durée du travail ou... le licenciement. Et rien ne dit que, même quand les travailleurs accepteront des concessions, leur emploi sera ensuite maintenu.



Pour licencier encore plus facilement, le patronat a également obtenu que les « plans sociaux » – c'est-à-dire de licenciements – soient à la fois facultatifs et moins coûteux pour lui, sans risque d'être attaqué en justice. Quand le patronat dit que cet accord « diminuera la peur de l'embauche », c'est qu'il pourra licencier encore plus facilement, alors qu'il y a déjà 5 millions de chômeurs, et 1 500 de plus chaque jour.

Les autres dispositions sont à l'avenant. Que la CFDT ait signé montre sa docilité à l'égard du patronat et du gouvernement. Les contreparties offertes aux syndicats, comme la taxation symbolique et compensée des contrats courts, ou la présence de salariés dans les conseils d'administration, sont dérisoires. Elles servent de feuille de vigne pour un texte qui répond aux attentes des capitalistes : plus de moyens de pression sur les salariés, plus de précarité et d'exploitation.

Pour se défendre, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Patrons et certains dirigeants syndicaux peuvent s'entendre sur leur dos autour du tapis vert, mais ils ne pourront empêcher que, tôt ou tard, la colère éclate face à la dégradation des conditions d'existence, et que le monde du travail rende les coups.

LE BOUCLIER PERCÉ « QUALITE PRIX »

Depuis plusieurs semaines, l'Observatoire des Prix planche sur la liste Lurel de 150 à 200 produits de consommation courante destinée à remplacer la liste Cospar et produits solidaires. Il n'y est toujours pas parvenu ! Le patronat a déjà averti que la baisse sur ces prix sera inférieure à celle appliquée sur les anciennes listes au prétexte de la disparition des aides du Conseil général.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

En attendant les prix n'arrêtent pas d'augmenter. Ceux des fruits et légumes se sont envolés suite au passage du dernier cyclone et bien d'autres vont suivre.

Les travailleurs n'ont rien à attendre de ce genre de machin destiné à les endormir. Les salaires doivent augmenter au même rythme que les prix. Mais cela, seule la lutte peut l'imposer !

LE GHER AU RÉGIME SEC

Un an après son inauguration le Groupe Hospitalier Est Réunion accuse un déficit d'environ 6, 4 millions d'euros.

S'appuyant sur un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, l'Agence Régionale de Santé a contraint le GHER à mettre en place un plan de retour à l'équilibre sur quatre ans.

Dans l'attente de la mise en place de cette mesure, le GHER ne doit « procéder à aucune création de poste de personnel médical et à aucun nouveau recrutement de personnel non médical ». L'établissement est tenu d'« opérer des actions d'économies sur les charges à caractère médical et les charges hôtelières et générales », de « réorganiser l'établissement en vue d'une restructuration » avec « recherche de rationalisation et d'économie », etc. C'est donc essentiellement le personnel et les malades qui vont faire les frais de cette cure d'amaigrissement.

D'ores et déjà, faute de personnel suffisant, les parents sont invités dans le service maternité à participer aux soins des nouveaux nés. Et demain il est à craindre que des malades ne reçoivent plus tous les soins nécessaires à cause du manque de moyens humains et matériels.

Dans certaines villes de France l'État a préféré fermer des hôpitaux et des maternités jugés non rentables au lieu de mettre l'argent nécessaire à leur maintien et à leur entretien. De tels choix sont inacceptables. Le droit à la santé ne doit absolument pas être amputé.

AFRIQUE DU SUD : LES OUVRIERS AGRICOLES EN GRÈVE

Après leurs camarades mineurs, les ouvriers agricoles de la province du Cap en Afrique du Sud ont relancé la grève qu'ils avaient démarrée au mois de novembre pour obtenir l'augmentation de leurs salaires journaliers de 70 à 150 rands (soit de 6 à 13 €).

La réponse des propriétaires et du gouvernement a été de leur envoyer la police qui a utilisé gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc pour les repousser. Cette semaine, 62 grévistes ont été arrêtés.

La ministre du Travail, Mildred Oliphant, a appelé «les syndicats à « bien réfléchir à ce à quoi ils exposent les travailleurs » et le gouvernement se refuse à intervenir sous prétexte que « le salaire minimum a été relevé en mars 2012 »...

Souhaitons que la détermination des ouvriers agricoles fera reculer les patrons des exploitations viticoles et de fruits et légumes de la région du Cap. Ces dernières fournissent 60 % des exportations agricoles sud-africaines, leurs propriétaires ont donc largement les moyens de relever les salaires de ces travailleurs !

Chaque mardi soir de 18H00 à 19H30 l'Union Régionale Est donne rendez-vous dans son local aux militants et aux travailleurs pour discuter de leur situation dans les entreprises, de la politique du gouvernement et des réponses que doivent y apporter les travailleurs.

La CGTR vous y attend nombreux ! La CGTR, votre force pour l'avenir !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68